

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les îlots des façades 1 à 7 de la Grand Place font peau neuve !

Bruxelles, le 14 août 2015 –La première phase des travaux de restauration des façades de plusieurs maisons de la Grand-Place concernant les numéros 1 à 7, est terminée. Indispensables pour assurer la conservation et l'esthétique d'une des plus belles places du monde, ces opérations de restauration ayant débuté le 5 mai 2014 vont permettre aux Bruxellois et aux touristes de mieux profiter de ce site exceptionnel.

C'est une importante phase de travaux de restauration des façades des numéros 1 à 7 de la Grand Place (du Roy d'Espagne à Renard) qui s'est terminée par le démontage progressif des échafaudages, à partir du mardi 18 août.

D'une durée de 190 jours ouvrables, cette première phase fait place à une deuxième phase de travaux similaires, concernant cette fois-ci les numéros 34 à 38 (du Heaume à Sainte-Barbe), qui ont débutés mi-septembre.

Contexte historique

Bombardée par l'armée française en 1695, le Grand-Place est alors reconstruite cinq années plus tard, autour de 1700. Pour l'anecdote, la façade des îlots 1 à 7 est considérée comme unique : c'est en effet la seule à être restée « debout » après les bombardements.

Fin XIXème, sous la direction de Charles Buls, bourgmestre de l'époque, une vaste campagne de restauration des façades de la Grand-Place, sur base de relevés datant de la fin du XVIIème siècle, est mise en place. Ces restaurations ont apporté des changements importants aux façades des maisons de la Grand-Place.

C'est sur base de documents d'archives datant de cette époque que la Cellule Patrimoine historique de la Ville de Bruxelles a réalisé l'étude historique et architecturale des maisons de la Grand-Place, étude préalable indispensable à la réalisation des travaux de restauration.

Le type d'intervention préconisé par la Cellule Patrimoine historique sur les façades des maisons est la conservation et le maintien de la situation actuelle ainsi que la conservation de toutes les traces qui témoignent de l'histoire des façades.

L'intervention préconise en outre une conservation à long terme (d'environ 50 ans), plutôt que des réparations régulières et ponctuelles.

Différentes étapes dans la restauration

Afin de respecter l'authenticité et l'histoire de ce patrimoine exceptionnel, une méthodologie de travail a été mise en place par la Cellule Patrimoine de la Ville de Bruxelles. Les principales étapes ont été les suivantes :

1. Le nettoyage des façades, par une technique hydropneumatique de rotation- tourbillon à **basse pression**, ceci afin de ne pas abîmer les pierres.

2. La réparation et/ou remplacement des pierres de parement et des éléments sculptés. En concertation avec la Direction des Monuments et Sites, cinq statues du bâtiment numéro 4 (maison Le Sac) ont été remplacées entièrement en pierres de Savonnières.
3. Le rejointoiement des pierres de façade.
4. La restauration des châssis et des menuiseries.
5. Les travaux de dorure et de polychromie. *«C'est le pan de la Grand-Place le plus décoré tant au niveau des ornements sculptés que des dorures. Plus de 31 000 feuilles d'or de 23,75 carats ont été déposées, soit environ 565 grammes.»*, expose l'Echevin.

Aline Glaudot (Cabinet G. Coomans de Brachène) : 0499/31.85.27: aline.glaudot@brucity.be